

AGRICULTURE : La DDTM, guichet unique pour le plan de soutien à l'élevage en Nord-Pas-de-Calais

Dans le Nord-Pas-de-Calais, les cellules d'urgence départementales dans le cadre du plan de soutien à l'élevage se sont réunies, lundi 27 juillet dans le Pas-de-Calais et mardi 28 juillet dans le Nord. Il s'agissait de fixer les modalités dudit plan dans la région. Il a notamment été décidé que ce sera la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) qui fera office de guichet unique pour la réception des demandes et dossiers des exploitants agricoles, sauf pour les mesures fiscales qui seront du ressort de direction départementale des finances publique.